

Invitation Conférence de presse

Procès Paul François contre Monsanto

Mercredi 6 février 2019 - 10H30/11H30

Bouchon Les Lyonnais

19 Rue de la Bombarde (angle rue Tramassac), 69005 Lyon

Une vie qui bascule :

Paul François est un agriculteur Charentais, dont la vie va basculer le 27 avril 2004.

En voulant nettoyer la cuve de son pulvérisateur, **Paul François inhale malencontreusement les vapeurs de Lasso, un herbicide de la firme Monsanto** (aujourd'hui interdit.)

S'ensuivirent des mois d'hospitalisation, des pertes de connaissances, des comas, des maux de tête très violents... sans que le monde médical ne fasse le lien avec son intoxication. Certains médecins l'accuseront même de "se droguer" volontairement avec l'herbicide...

C'est grâce à la ténacité de sa femme, de ses proches et de scientifiques que le lien est fait entre son intoxication et ses problèmes de santé.

Aujourd'hui, il souffre toujours de **graves troubles neurologiques** (maux de tête, pertes de connaissance, hospitalisation...) qui l'empêchent parfois de se lever, de travailler et de vivre normalement.

Le pot de terre contre le pot de fer, un combat épuisant :

Paul François, après avoir obtenu la reconnaissance du caractère professionnel de sa maladie, décide d'engager un autre combat judiciaire en 2007, contre la firme Monsanto, pour "*défait d'information sur l'étiquette et non respect du devoir de vigilance*", accompagné de son avocat, Maître François Lafforgue (Cabinet Teissonnière-Topaloff-Lafforgue-Andreu & Associés).

Après avoir obtenu gain de cause devant le tribunal de grande instance (février 2012) et la cour d'Appel de Lyon (septembre 2015), la cour de cassation a cassé l'arrêt rendu par la cour d'Appel au motif que le **fondement juridique serait celui de la responsabilité du fait des produits défectueux et non la responsabilité de droit commun**. La haute juridiction a renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Lyon, autrement composée, qui statuera le 6 février 2019.

L'association Phyto-Victimes vous invite à la **conférence de presse** en amont du procès de Paul François contre Monsanto, le **mercredi 6 février 2019 de 10H30 à 11H30 dans une salle du bouchon Les Lyonnais** (19 Rue de la Bombarde/ angle rue Tramassac, 69005 LYON) en présence de :

Paul FRANCOIS, président de l'association Phyto-Victimes premier agriculteur à avoir fait condamner Monsanto en France suite à une intoxication au Lasso, herbicide de la firme.

Annie THEBAUD-MONY, Sociologue de la santé et chercheur à l'INSERM GISCOP 93 (Groupement d'Intérêt Scientifiques sur les Cancers d'Origine Professionnelle).

Contact presse :

Association Phyto-Victimes - contact@phyto-victimes.fr - 06.40.19.87.98